

pas s'attendre, néanmoins, à y trouver cet intérêt fiévreux auquel nous ont habitués les séances de l'Assemblée de Versailles, des cortès espagnoles et de la législature louisianaise. Ce n'est pas notre faute, nous sommes en paix : et, d'ailleurs, nous ne nous en plaignons pas. Le bonheur, en somme, ne consiste pas à faire beaucoup parler de soi ; et nous laissons volontiers la palme à nos voisins, sous ce rapport. A eux les grands dangers et les grandes émotions ; à nous la douce quiétude et ce bonheur facile qui n'irrite point les nerfs et permet de dormir quand l'heure du repos a sonné. Ne nous endormons pas trop longtemps, cependant, dans cette atmosphère tranquille. Comme le marin prévoyant, profitons du calme pour nous préparer à la tempête qui ne manquera pas de venir un jour ou l'autre. On ne peut pas, de l'autre côté des lignes, faire crever tant de nuages sans qu'il tombe quelques gouttes d'eau sur nos terres. Et sans parler de la terrible crise financière que nous venons de traverser et qui nous vient de nos voisins, ne voyons-nous pas encore surgir cette plaie redoutable des coalitions et des grèves ? Montréal, ce New-York du Canada, est en ce moment, attaqué de cette grave maladie qui, semblable à une affection de la moelle épinière, se fait sentir dans toutes les parties du corps social.

Nous avons déjà donné une partie de notre pensée sur ce sujet, à propos des grèves de New-York ; et nous sommes encore d'avis que ces soulèvements sont un des plus coupables attentats contre la famille, la société et l'humanité tout entière.

Un ouvrier trouve qu'il n'est pas assez payé ; il cesse de travailler chez son patron et cherche un autre patron qui le paye mieux. Rien de mal en cela, pourvu toutefois qu'il ne viole pas les clauses de son engagement. Mais que, ne trouvant pas la rémunération suffisante, il quitte l'atelier pour se promener sur la rue, les mains dans les poches, pendant qu'à la maison, sa femme et ses enfants pleurent de froid et de faim ; pour se divertir et se griser dans les cabarets, pendant que sa famille vend le pauvre ménage pour se nourrir ; nous disons que c'est une ignoble lâcheté qui appelle, sur sa tête, la colère de Dieu et celle des hommes de cœur. Que dirons-nous maintenant de ceux qui, non contents de cesser leur travail et de mettre leur famille à la charge du public, s'opposent encore, par la violence, à ce qu'un camarade plus courageux ou plus nécessaire, continue son travail ? Combien de fois cette violence n'est-elle pas allée jusqu'au meurtre ? Et de quel droit, parce que j'éhème, puis-je forcer mon semblable à chômer ? Par quelle autorité, étant lâchement coupable envers ma famille, en mettrai-je un autre dans l'alternative ou d'être également lâche ou de mourir ?

Il y aurait une foule de choses à dire sur ce sujet si important à tous les égards, mais que nous ne pouvons pas traiter au long dans cette revue. Nous devons faire, cependant, une dernière remarque. La loi protège beaucoup trop les ouvriers comme corps, pendant qu'elle néglige presque complètement l'ouvrier comme individu. Il y a des lois applicables aux violences exercées pendant les grèves, mais nous sommes encore à trouver un seul cas où ces lois aient pu s'exécuter. Elles sont incomplètes, d'ailleurs, pas assez spéciales, et manquent de cette sévérité qui effraye le criminel et réussit souvent à la détourner de la mauvaise voie. Plus nous avançons, plus les grèves deviennent fréquentes et dangereuses dans leurs excès. Il serait peut-être temps de songer sérieusement à un remède efficace.

Notre bulletin d'Europe ne signale aucun fait notable pour ce dernier mois. Il circule, cependant, de sourdes rumeurs tendant à faire croire que la guerre serait encore sur le point de s'allumer entre plusieurs grandes puissances. Mais rien de certain n'a encore transpiré jusqu'à ce jour.

De l'Espagne, les nouvelles les plus contradictoires nous arrivent. Le télégraphe apporte chaque jour son contingent de pour et de contre. En somme, cependant, nous croyons que le roi Alphonse sera obligé, un jour ou l'autre de suivre l'exemple de son prédécesseur Amédée. Don Carlos gagne du terrain. Nous ne sommes pas d'opinion, néanmoins, qu'il puisse arriver jusqu'au trône ; et si Alphonse abdique ou est renversé, l'Espagne retombera encore dans le chaos de l'anarchie. Il serait en effet difficile pour don Carlos, de tenir le sceptre avec une main teinte du sang de ses sujets.

Nous regrettons d'avoir à faire part à nos lecteurs du décès du révérend Arsène Barbarin, survenu en France le 14 mars dernier. M. Barbarin était membre de l'ordre des Sulpiciens, et pendant les trente années qu'il a passées dans ce pays, il avait rendu des services inappréciables en répandant le goût de la musique religieuse, dont il était un des maîtres les plus distingués. M. Barbarin était retourné en France depuis quelques années, dans l'espoir que l'air du pays natal rétablirait sa santé gravement compromise. Mais la Providence en avait décidé autrement. Il a du moins eu la consolation de mourir entouré des siens et sur la terre qui avait porté ses premiers pas.

Un autre vénérable membre de notre clergé, le révérend Jean-François Gagnon, curé de Berthier, est mort le 7 de ce mois, à l'âge de 82 ans. M. Gagnon, né le 13 décembre 1793, avait reçu l'ordre de la prêtrise le 12 octobre 1817. Il avait par conséquent passé 53 années dans le sacerdoce.

De l'étranger, nous avons à annoncer la mort de M. Amédée Achard et celle de M. Edgar Quinet, arrivées dans le cours de mars dernier.

Achard (Louis-Amédée-Eugène), était né à Marseille en avril 1814. Il fut d'abord destiné au commerce, et alla, à vingt ans, en Algérie, coopérer à la fondation d'une entreprise agricole qu'il abandonna, en 1845, pour devenir chef du cabinet d'un préfet de département. Il avait déjà débuté comme littérateur dans le *Sémaphore de Marseille*, lorsqu'il vint à Paris en 1838, et fut attaché à la rédaction de divers journaux. En 1846 il fut choisi pour accompagner en Espagne, le duc de Montpensier, en qualité d'historiographe des fêtes de son mariage. Après la révolution de 1848, Achard se jeta dans la presse politique et fonda un journal qui parut jusqu'à l'insurrection de juin.

Il collabora dans la suite à un grand nombre de journaux, surtout dans la colonne du feuilleton, et écrivit plusieurs pièces pour le théâtre. Son répertoire de feuilletons est très-étendu, et compte une foule de choses dignes d'être lues. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 15 août 1866.

Quinet (Edgar) est né à Bourg (Ain), le 17 février 1808. C'était un écrivain fécond et brillant, mais libre penseur de la pire espèce. Il avait été fait membre de l'ordre de la Légion d'honneur en 1838.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

— Liste des journaux qui ont été publiés à Québec, avec la date de leur fondation :

- Gazette de Québec*, le 21 juin 1764.
- Herald* fondé le 1^{er} décembre 1789.
- The Quebec Daily Mercury*, en janvier 1805.
- Le Courrier de Québec*, le 11 février 1805.
- Le Canadien*, 22 novembre 1806.
- Le Vrai Canadien*, le 7 mars 1810.
- The Commercial List*, 14 mai 1816.
- Le Télégraphe*, en 1820.
- Journal de Médecine*, en 1821.
- La Sentinelle*, en 1822.
- La Sentinelle de Québec*, le 11 mai 1826.
- The Star*, en 1827.
- L'Electeur*, le 16 juillet 1827.
- L'Abeille Canadienne*, en 1834.
- Le Télégraphe (The Telegraph)*, le 7 mars, 1837.
- The Morning Herald*, le 25 avril 1837.
- Le Libéral*, le 16 juin 1837.
- Le Fantastique*, en juillet 1837.
- The Quebec Transcript*, en 1838.
- The Canadian Colonist*, le 2 juillet 1839.
- Le Coin du Feu*, en 1840.
- L'Institut*, (journal des étudiants) le 7 mars 1841.
- British North American*, le 10 mai 1841.
- L'Artisan*, en 1841.
- The Quebec Argus*, le 20 janvier 1842.
- The Standard*, le 29 novembre 1842.
- Le Journal de Québec*, le 3 décembre 1842.
- Gazette patriotique*, le 9 août 1843.
- The Quebec Herald*, le 19 octobre 1843.
- Le Castor*, le 7 novembre 1843.
- The Freeman Journal*, en 1844.
- The Berean*, le 4 avril 1844.
- Le Menestrel*, le 20 juin 1844.
- Commercial Courier*, le 23 janvier 1845.
- Morning Chronicle*, le 18 mai 1847.
- L'Ami de la Religion et de la Patrie*, le 19 décembre 1847.
- The Quebec Spectator*, le 3 mai 1848.
- The Emigrant*, le 25 mai 1848.
- L'Abeille*, (du Séminaire) en octobre 1848.
- Le Canadien Indépendant*, en 1849.
- La Sentinelle du Peuple*, le 26 mars 1850.
- L'Ordre Social*, le 28 mars 1850.
- L'Ouvrier*, le 6 mai 1851.